

15 JANVIER 2024**TAUX D'ACTUALISATION (PRIME)****DATE D'APPLICABILITE : 15/01/2024**

Le taux d'intérêt à utiliser à partir du 15 janvier 2024 pour actualiser les primes payables au fur et à mesure des utilisations du crédit garanti vient d'être diffusé par le Secrétariat de l'OCDE. Un taux d'actualisation est calculé pour chaque devise pour laquelle il existe un TICR. Le taux est donc différencié selon la monnaie dans laquelle est libellé le crédit et, de fait, selon la monnaie dans laquelle est assurée la gestion de la garantie.

Les taux applicables aux opérations prises en garantie à compter du 15 janvier 2024 et jusqu'au 14 juillet 2024 sont les suivants :

Code	Devise	Taux
AUD	Dollar australien	4,00
CAD	Dollar canadien	3,89
CZK	Couronne tchèque	4,16
DKK	Couronne danoise	2,54
HUF	Florin hongrois	7,19
JPY	Yen japonais	0,26
KRW	Won coréen	3,77
NZD	Dollar néo-zélandais	4,86
NOK	Couronne norvégienne	3,79
PLN	Zloty polonais	5,31
SEK	Couronne suédoise	2,79
CHF	Franc suisse	0,92
GBP	Livre sterling	4,31
USD	Dollar US	4,41
EUR	Euro	2,55